

*Initiatives ministérielles*

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Conformément à l'article 26(2) du Règlement, la motion est adoptée et la Chambre continue de siéger indéfiniment.

(La motion est adoptée.)

**M. Denis Pronovost (Saint-Maurice):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec grande attention l'allocation de ma collègue, députée de Nepean, ainsi que l'allocation précédente de ma collègue d'Ottawa-Ouest, et du député de Carleton—Gloucester, et ce qu'on remarque en cette Chambre, monsieur le Président, c'est que depuis le début du débat, semble-t-il, on n'est pas dans le *Canada Round*, ni dans le *Quebec Round*, on est dans le *Ottawa Round* ici, parce que les députés du côté libéral n'ont que délégué leurs députés de la région d'Ottawa où se retrouvent leurs fonctionnaires. . .

**Une voix:** Vous ne respectez pas les fonctionnaires!

**M. Pronovost:** On me dit que je ne respecte pas les fonctionnaires, monsieur le Président. J'ai écouté avec grande attention le député de Carleton—Gloucester et je voudrais bien avoir la chance d'exprimer mon point de vue là-dessus.

J'ai beaucoup de fonctionnaires dans mon comté également. Cependant, ce que je trouve déplorable, c'est que les députés de cette Chambre ne sont pas des représentants des fonctionnaires, ils ont un syndicat. Il y a quelques minutes à peine, la députée de Nepean a dit clairement qu'elle se sentait comme étant la représentante des fonctionnaires dans cette Chambre, alors qu'elle est plutôt représentante de l'ensemble de la population de Nepean, et surtout, d'abord et avant tout, de l'intérêt national du Canada. Et cet intérêt national du Canada, monsieur le Président, est actuellement mis en question de façon très sérieuse.

Je voudrais lui poser la question suivante: On n'a pas encore entendu un seul député du côté du NPD dénoncer les actes de violence, d'intimidation qui ont été faits à l'endroit d'hommes et également de femmes qui ont voulu entrer au travail et qui étaient affectés aux services essentiels. Aucun député du NPD n'a voulu dénoncer ce type de violence.

Tout à l'heure, l'occasion a été offerte à la députée d'Ottawa-Ouest de dénoncer la violence faite à des infirmières à l'Hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue, hôpital pour vétérans au Québec, et elle n'a pas profité de cette occasion au moins pour dénoncer cette violence.

Par contre hier, le député de Glengarry—Prescott—Russell, du Parti libéral, a clairement dit qu'il était contre les gestes d'intimidation des capitaines de grève, qu'il était contre la violence et contre le fait qu'on empêche des travailleurs qui sont affectés aux services essentiels d'entrer au travail.

Comment les députés libéraux en cette Chambre peuvent-ils avoir deux poids, deux mesures? Le député de Glengarry—Prescott—Russell dénonce avec véhémence et je l'en ai félicité personnellement, alors que les députées d'Ottawa-Ouest et de Nepean auraient pu au moins utiliser cette occasion, monsieur le Président, et je leur demanderais de le faire immédiatement.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Avant de redonner la parole à la députée de Nepean, je tiens simplement à préciser que la motion que nous venons d'adopter est uniquement pour prolonger la séance de 13 heures à 14 heures, et non pas indéfiniment, comme je l'ai dit. Cela peut prêter à confusion. Je m'en excuse.

[Traduction]

**Mme Gaffney:** Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir répondre au député d'en face. D'abord, je voudrais dire clairement et sans équivoque que je représente les intérêts nationaux de la Chambre des communes. Si je venais de la région de l'Atlantique, ne croyez-vous pas que je défendrais l'industrie de la pêche, comme le font les députés de cette région? Ceux-ci représentent leurs électeurs quand ils parlent de l'industrie de la pêche et de ce que vous en avez fait.

Je représente une circonscription qui se trouve à être dans la capitale nationale.

Comme il y a un fort nombre de fonctionnaires dans ma circonscription, pensez-vous que je ne vais pas les défendre à la Chambre? Bien sûr que je vais les défendre. C'est mon devoir.

**Une voix:** J'espère bien.

**Mme Gaffney:** Par ailleurs, je vais appuyer mon collègue des Prairies au sujet des producteurs de blé. Ceux-ci ont du blé à vendre, mais il n'y a pas d'argent pour eux. Pensez-vous que je ne vais pas appuyer mon collègue quand il parle des difficultés de ces agriculteurs? Bien sûr que je vais l'appuyer.

Il a parlé de violence, d'échauffourées qui se sont produites sur les lignes de piquetage. De telles échauffourées sont déplorables. J'ai demandé aux nombreux